

Les modèles d'expansion territoriale de l'extrême-droite au prisme de la séquence électorale française de 2015

L'exemple du Maine-et-Loire

Joël Le Deroff

Co-responsable du pôle « Analyses électorales » et de l'antenne EuroCité à Bruxelles

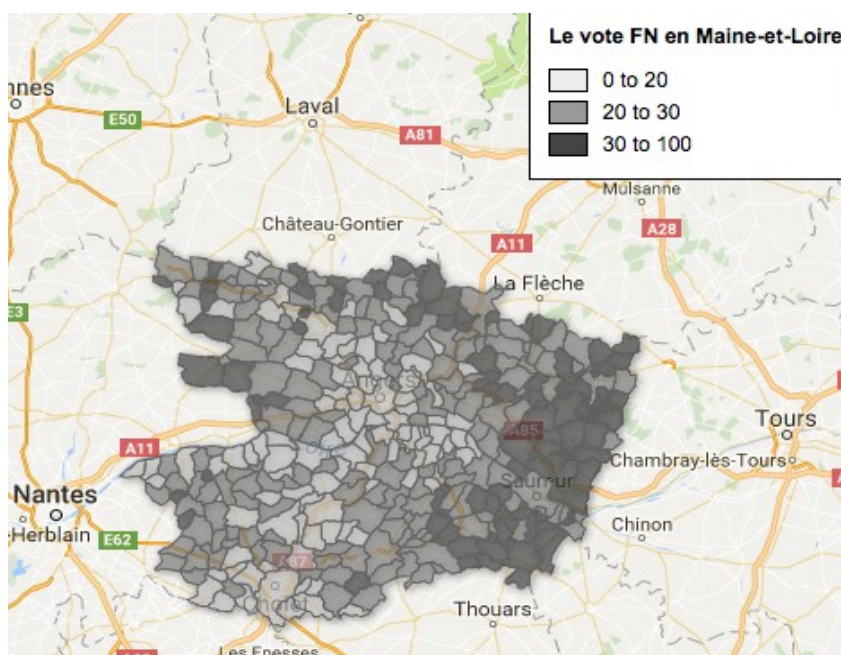


Illustration : Répartition des votes "Front National" dans le département du Maine-et-Loire lors des élections régionales de 2015 (source : Ministère de l'Intérieur)

Dans toute l'Europe et au-delà, des partis populistes, xénophobes, europhobes et d'extrême-droite obtiennent depuis quelques années des résultats inédits. De forces marginales au sein des systèmes partisans, ils en sont devenus des protagonistes de premier plan, aux portes du pouvoir. Cela s'applique au Front National (FN) français, au Parti de la liberté (FPÖ) autrichien, au Parti populaire (DF) danois à la Ligue du Nord (LN) italienne présents depuis des décennies, comme à des partis plus neufs, dans des pays qui paraissaient bénéficier d'une certaine immunité à ce phénomène il y a encore quelques années : les Démocrates de Suède (SD) ou l'Alternative pour l'Allemagne (AfD).

Ce mouvement général sur le continent doit être remis dans un contexte politique caractérisé par l'utilisation de rhétoriques similaires de la part de certains partis de gouvernement, comme Droit et justice (PiS) en Pologne, Forza Italia (FI) et jusqu'à Direction-social-démocratie (SMER) en Slovaquie. Il est également doublé, dans certains pays, par l'ascension de partis eurosceptiques non-xénophobes, dont le Mouvement 5 Etoiles (M5S) de Beppe Grillo constitue l'archétype. Pour autant, l'expansion et les possibles victoires des partis d'extrême-droite continuent de constituer la plus lourde menace de rupture avec le modèle démocratique libéral et la construction européenne.

Le présent article revient sur le cas de la France. Il met en évidence la coexistence de deux logiques d'expansion territoriale du FN, que ce parti a renforcées lors des scrutins de 2015, sans pour autant réussir à les combiner. Il est l'occasion pour EuroCité de lancer un appel à la recherche comparée entre pays européens, pour mettre l'analyse électorale, avec d'autres disciplines de la science politique, au service d'une compréhension plus fine des mécanismes sociaux et territoriaux à l'œuvre, réfutant les explications simplistes fondées sur un seul modèle d'interprétation.

Le résultat des élections européennes de 2014 avait été un choc : avec 24,86% des suffrages exprimés, les listes du Front national étaient arrivées en tête du scrutin au niveau national. Les scrutins départementaux et régionaux de mars et décembre 2015 ont confirmé ce résultat, avec une participation en hausse (42,43% pour les européennes, 50,17% et 49,91% pour les deux premiers tours de 2015, et 58,41% pour le second tour des régionales).

Une lecture rapide des résultats nationaux permet de constater une hausse limitée entre juin 2014 et mars 2015 (25,24%), suivie d'une nouvelle montée plus sensible en décembre (27,73%). En réalité, l'analyse détaillée courte séquence révèle bien d'autres variations. Les modes de scrutin sont fort différents, et leurs effets bien distincts.

Les élections régionales sont un scrutin de liste dans des circonscriptions très larges, à la suite des fusions décidées par le Gouvernement Valls. Ces circonscriptions sont désormais d'une taille presque comparable à celles utilisées pour les européennes, le nombre de candidats présents sur les listes restant plus important. Le rôle et l'impact de la tête de liste, surtout quand il s'agit d'une personnalité nationale de forte notoriété, est maximal. Dans certaines régions, ces élections ressemblent donc également à l'élection présidentielle.

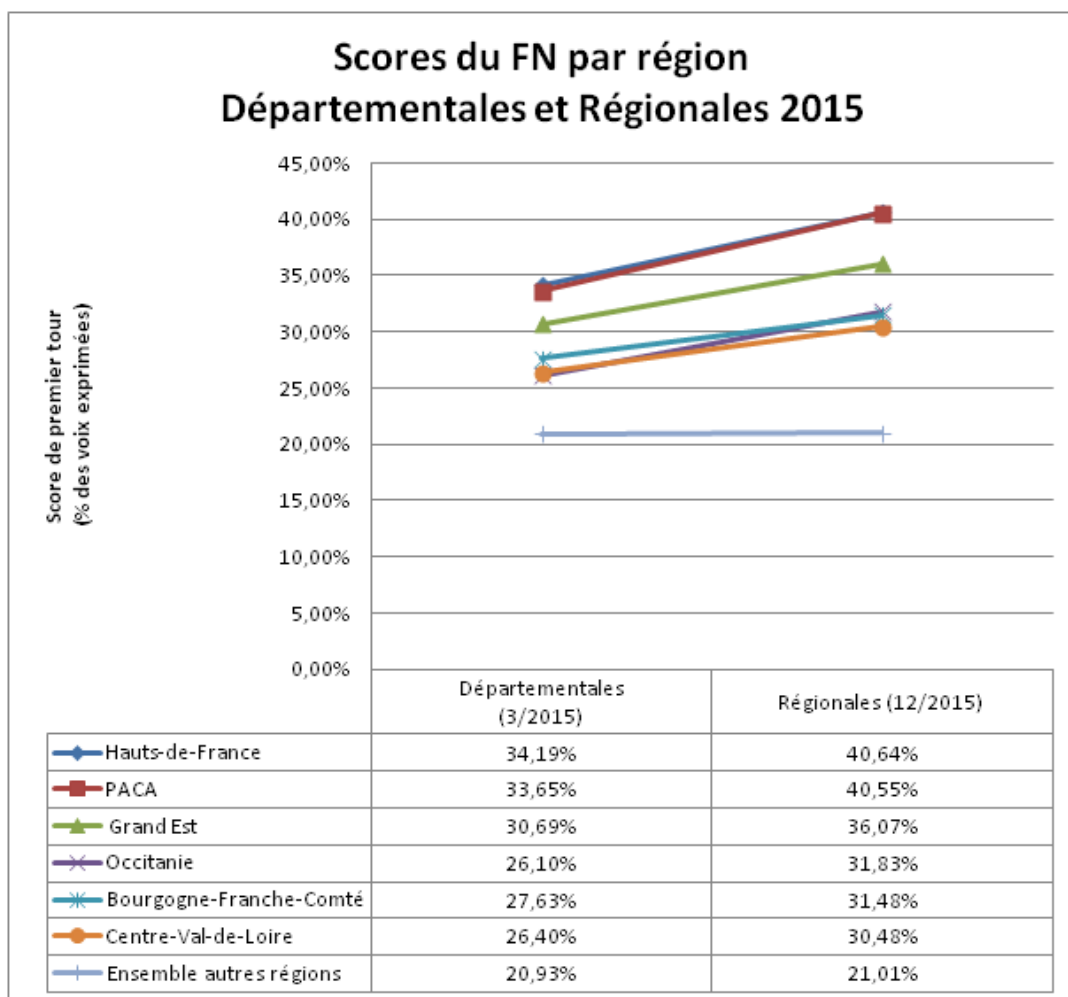
Les élections départementales sont une réplique en miniature du scrutin législatif. Les circonscriptions cantonales, plus nombreuses que les circonscriptions législatives, sont comme elles des subdivisions des départements. Dans les deux cas, la grande majorité des candidats n'ont aucune notoriété nationale : il y a 577 circonscriptions législatives et 2104 cantons. Dans les deux cas en revanche, la notoriété locale des candidats, et en particulier des élus municipaux, peut avoir autant d'influence que la tendance nationale sur un résultat local.

Ces facteurs contribuent certainement à expliquer pourquoi le FN, dirigé par des leaders charismatiques mais doté d'un réseau d'élus locaux insignifiant, a régulièrement obtenu des résultats comparables, dans le haut de sa fourchette, lors des élections régionales et présidentielles, mais tout aussi régulièrement modestes lors des élections cantonales et législatives.

Ainsi, le maintien du FN à un niveau comparable lors des deux scrutins de 2015 représente un fait nouveau. Cet article propose une plongée dans les dynamiques territoriales à l'œuvre au macro-niveau des régions puis au micro-niveau du département du Maine-et-Loire et de ses grands ensembles démographiques. Deux formes d'expansion territoriale frontiste émergent alors. Laquelle prévaudra en 2017 ? Les deux peuvent-elles coexister et se renforcer mutuellement ? C'est certainement l'objectif du parti. Les réponses à ces questions ne pourront s'apprécier que dans le long terme.

1. Le charisme personnel, un modèle de pénétration toujours valable

Le graphique suivant décompose la variation intervenue entre le premier tour des élections départementales de mars et celui des élections départementales de décembre 2015. Au niveau national, la variation est de +2,48 points, mais ce chiffre global a peu de sens.



Les différences entre les régions sont très marquées. Dans toutes les régions où le FN a semblé avoir une chance de l'emporter, il a nettement progressé. La présence d'un candidat de forte notoriété nationale a sensiblement accentué le phénomène. Dans l'ensemble des autres régions, le parti a en revanche stagné. Des études plus affinées seraient nécessaires pour s'assurer de saisir l'ensemble des facteurs influençant ce résultat. Mais le constat est incontestable :

- Dans les Hauts-de-France (candidate : Marine Le Pen) et en Provence-Alpes-Côte-D'azur (candidate : Marion Maréchal-Le Pen), le FN bondit de respectivement 6,45 et 6,91 points ;
- Dans le Grand Est (candidat : Florian Philippot) et en Occitanie (candidat : Louis Aliot), le FN progresse de 5,39 et 5,72 points ;
- En Bourgogne-Franche-Comté et en Centre-Val-de-Loire, avec des candidats peu connus nationalement mais un équilibre des forces qui a mis le FN à peu de distance de la victoire en triangulaire, le parti progresse de 3,85 et 4,08 points ;
- Dans l'ensemble des autres régions, la variation ne dépasse pas 0,08 points ;
- Les six régions à forte progression cumulent environ 45% de l'électorat national (un peu plus aux cantonales, puisque la ville de Paris ne vote pas), mais 55,7% de l'électorat frontiste en mars et jusqu'à 58% en décembre (malgré la participation de Paris au scrutin).

La lecture des scores du FN au niveau départemental suggère la présence d'autres facteurs.

La présence de grandes métropoles économiquement et démographiquement dynamiques, zones de faiblesse du FN, tendrait à limiter sa progression entre les deux scrutins de 2015. Ainsi, la croissance frontiste, tout en demeurant conséquente, est limitée dans le Nord (Lille) par rapport au Pas-de-Calais, dans le Bas-Rhin, voire en Meurthe-et-Moselle et dans la Marne (Strasbourg, Nancy, Reims) par rapport aux départements limitrophes, ou encore dans la Haute-Garonne (Toulouse), le Doubs (Besançon), la Côte d'Or (Dijon) et l'Indre-et-Loire (Tours), toujours par rapport au contexte régional.

La notoriété locale des candidats peut aussi peser sur le résultat, notamment dans leur département d'origine. Ceci pourrait contribuer à expliquer pourquoi, en comparaison avec ses performances régionales, le FN progresse moins dans le Nord (département de Pierre de Saintignon), l'Aisne (Xavier Bertrand), les Alpes-Maritimes (Christian Estrosi), en Alsace (Philippe Richert), dans la Haute-Garonne (Carole Delga), le Doubs (Marie-Guite Dufay), la Côte d'Or (François Sauvadet) et l'Eure-et-Loir (Philippe Vigier). Inversement, cela peut contribuer à expliquer les progressions très rapides du FN dans le Pas-de-Calais (Marine Le Pen) ou les Pyrénées-Orientales (Louis Aliot).

Enfin, les résultats du FN sont particulièrement volatiles dans un certain nombre de départements ruraux et peu peuplés. On peut y faire l'hypothèse que la plus grande proximité entre élus locaux et électeurs favorise davantage les partis de gouvernement lors du scrutin cantonal. Cependant, si cette volatilité est remarquable dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes (17,14 et 23,69 points d'écart entre cantonales et régionales), la Meuse (10,15 points), la Lozère (12,57), l'Ariège (12,67) et le Gers (16,20), elle l'est moins dans d'autres départements, le Lot (0,94) étant un parfait contre-exemple.

2. Deux dynamiques distinctes au prisme du Maine-et-Loire

Le choix du Maine-et-Loire pour illustrer approfondir cette analyse s'inscrit dans la suite de la publication par EuroCité, en août 2014, d'un article analysant la polarisation territoriale du vote FN à la suite des élections européennes¹. Les observations développées dans cette section ont ainsi le mérite de pouvoir être mises en perspective dans une analyse de long terme. En revanche, leur portée peut être limitée par le choix de restreindre l'analyse à un seul territoire. C'est pour cette raison que cet article ne prétend pas apporter de réponse définitive. Il entend en revanche identifier des tendances et proposer une grille d'analyse à tester, non seulement dans d'autres territoires, mais également au fil des scrutins futurs.

2. 1. Spécificité électorale du Maine-et-Loire lors des élections de 2015

Les résultats du FN dans le Maine-et-Loire facilitent l'exercice de superposition des cartes dessinées par les élections départementales et régionales. En effet, le score du parti d'extrême-droite évolue très précisément comme sa moyenne dans les régions où il n'avait aucune chance de victoire. De 22,04% en mars, le FN stagne à 22,11% en décembre.

Cette conformité du Maine-et-Loire à une forme de moyenne nationale ne signifie pas que son cas est banal. La région des Pays-de-la-Loire, où le FN est globalement stable d'une élection à l'autre, illustre particulièrement bien le fait qu'une moyenne, par nature, cache des réalités locales variées. Dans ce cas, le FN recule en Loire-Atlantique, département le plus urbanisé, où le FN est le plus marginal et d'où est issue la tête de liste régionale de la gauche. Il recule aussi nettement en Vendée, fief du candidat régional de la droite. En revanche, il progresse dans la Mayenne et surtout dans la Sarthe, qui est à la fois le territoire le plus éloigné des prétendants de la gauche et de la droite, le département le plus favorable à l'extrême-droite et celui duquel vient le candidat régional du Front.

Les équilibres démographiques propres au territoire du Maine-et-Loire, ainsi que l'équidistance entre les fiefs respectifs des candidats régionaux, caractérisent donc le département.

¹<http://www.eurocite.eu/vote-fn-analyse-polarisations-territoriales-lexemple-dangers-du-maine-loire/>

2. 2. Précisions méthodologiques

Comme en 2014, l'analyse par zone démographique prend en compte les composantes suivantes : le pôle urbain principal (Angers et sa banlieue) et l'aire urbaine qui l'entoure, selon la définition de l'INSEE (communes rurales et urbaines isolées environnantes dont plus de 40% des actifs occupés travaillent dans l'unité urbaine centrale, et caractérisées par les migrations pendulaires).

Pour affiner l'analyse, cette logique a été étendue aux deux autres grands pôles urbains du département, Cholet et Saumur, ainsi qu'à l'aire urbaine de Nantes, qui depuis plus de quinze ans à commencer à s'étendre à l'ouest du Maine-et-Loire. Puisque le département comporte un total de quatre grandes aires urbaines selon les définitions de l'INSEE, il a paru intéressant de s'intéresser également au territoire que l'Institut nomme « Communes multi-polarisées des grandes aires urbaines », à savoir celles qui forment entre elles une sorte de jointure. Caractérisées par les migrations pendulaires dans les mêmes proportions que les aires urbaines, elles ont la particularité de voir leurs habitants actifs prendre la direction de plusieurs pôles urbains différents pour se rendre au travail. La cartographie retenue fait de surcroît apparaître quatre agglomérations secondaires de plus de 7.000 habitants, qui ont la particularité de se trouver à l'extérieur des principales aires urbaines.

Pour garder une certaine lisibilité, l'analyse conduite ici abandonne en revanche la division de l'aire urbaine d'Angers en sous-catégories rendant compte de son extension plus ou moins ancienne. Cette division avait permis de montrer, en 2014, que les zones d'extension les plus récentes étaient le lieu d'une implantation accélérée du FN.

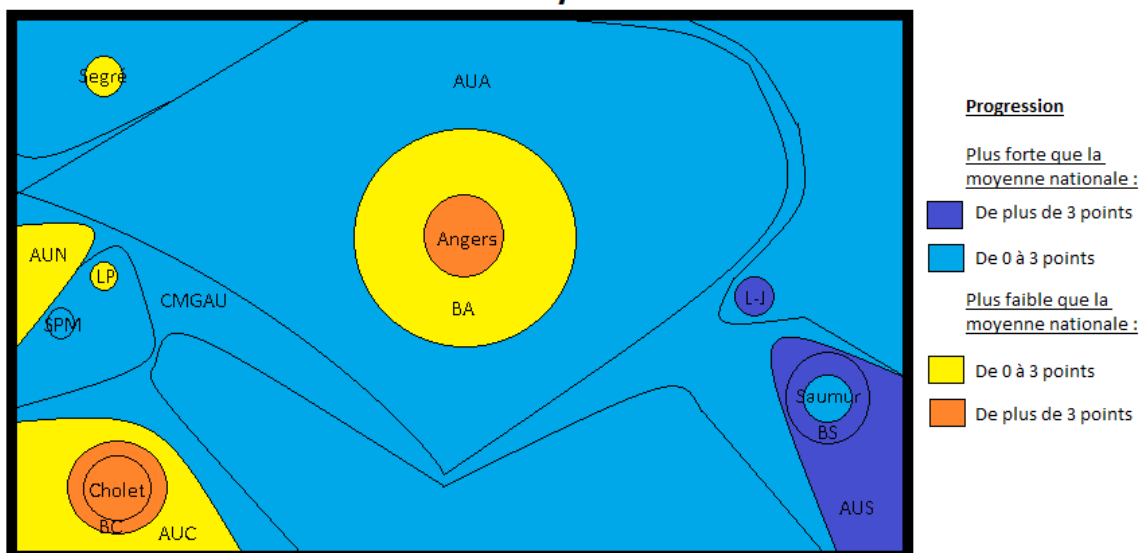
Une dernière remarque méthodologique doit être prise en compte : s'intéresser, à une échelle précise, au scrutin départemental suppose de ne pas sur-interpréter un résultat local. Dans chaque canton, l'ancrage de tel ou tel candidat peut être un facteur déterminant. Dans le cas du zonage présenté dans la cartographie, cette remarque vaut tout particulièrement pour les quatre petites agglomérations retenues (La Pommeraye, Longué-Jumelles, Saint-Pierre-Montlimart et Segré), inscrites dans un seul canton, ainsi que, pour les mêmes raisons, pour la petite portion angevine de l'aire urbaine de Nantes. Il faut également appliquer cette réserve, dans une certaine mesure, à l'agglomération saumuroise. En revanche, l'aire urbaine de Saumur, plus large, l'agglomération choletaise (deux cantons) et surtout l'agglomération d'Angers (8 cantons) et à plus forte raison son aire urbaine présentent des totaux moins influençables par une performance individuelle.

2. 3. Les départementales : rattrapage et homogénéisation, un modèle d'expansion territoriale en rupture avec les évolutions passées

Les élections départementales donnent lieu à un phénomène nouveau en Maine-et-Loire. Depuis le début du XXIème siècle, le département était caractérisé par deux éléments majeurs. D'une part, si le FN y avait progressé, c'était à un niveau inférieur à sa moyenne nationale, sans s'en rapprocher. Avec 19,31% des voix lors des élections européennes de 2014, il restait à 5,54 points de cette moyenne, plus que lors du premier tour des élections présidentielles de 2002. D'autre part, confirmant un phénomène observé ailleurs en France, le pôle urbain majeur d'Angers résistait très largement à la montée de l'extrême-droite, tout comme celui de Cholet. L'aire urbaine angevine et le reste du département étaient en revanche le lieu d'un renforcement soutenu du FN. À noter que Saumur et son environnement, contrairement aux deux autres grandes villes, se caractérisaient par une montée rapide du FN.

Ce modèle une fois posé, restaient quelques variations statistiques atypiques, concernant les communes de l'aire urbaine de Nantes, La Pommeraye, la périphérie de l'aire urbaine choletaise et la petite sous-préfecture de Segré.

Modèle d'implantation du FN 2002-2014
Evolution de l'écart à la moyenne nationale



Autres unités urbaines de plus de 7.000 habitants, hors grandes aires urbaines:

L-J = Longué-Jumelles
LP = La Pommeraye
SPM = Saint-Pierre-Montlimart
Segré

AUA = Aire urbaine d'Angers (sauf unité urbaine)
BA = Banlieue d'Angers
AUC = Aire urbaine de Cholet (sauf unité urbaine)
BC = Banlieue de Cholet
AUN = Aire urbaine de Nantes
AUS = Aire urbaine de Saumur (sauf unité urbaine)
BS = Banlieue de Saumur

CMGAU = Communes multipolarisées des grandes aires urbaines

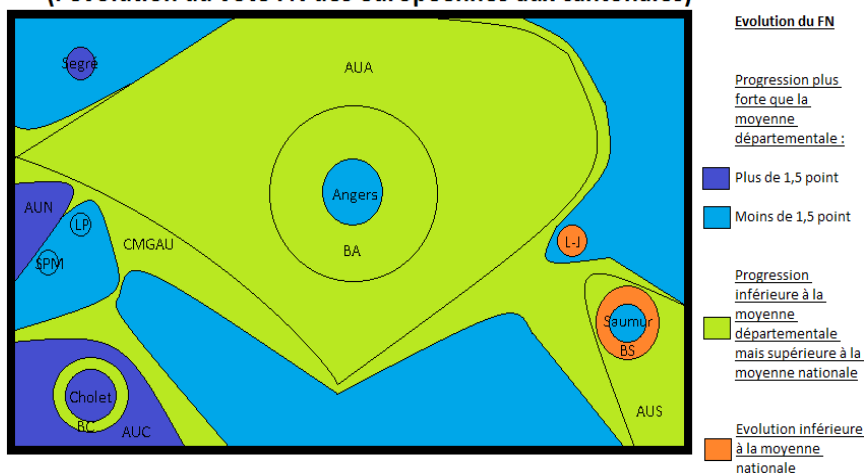
Ce modèle de progression est totalement remis en question par les résultats des élections départementales. D'une part, la progression globale du FN est telle que son score en Maine-et-Loire converge désormais fortement avec la moyenne nationale (l'écart tombe de 5,54 à 3,2 points). D'autre part, la carte de sa progression par zone est quasiment un négatif de celle de 2002-2014.

Ainsi, la progression du FN, sans remettre en cause l'implantation du FN dans le saumurois, s'y trouve ralentie. De même, bien que la convergence avec la moyenne nationale continue, la progression dans l'aire urbaine angevine ainsi que dans les communes multi-polarisées devient moins forte qu'en moyenne départementale. Enfin et surtout, les pôles de résistance principaux au FN que sont Angers et Cholet se mettent à converger rapidement avec les moyennes. Il faut garder en tête que l'écart était tel que ces villes, malgré tout, restent des territoires où le FN est comparativement bas. Mais l'évolution (+ 3,5 points à Angers, + 4,3 à Cholet) est rapide, d'autant plus qu'elle a lieu en seulement neuf mois.

Le cas du Maine-et-Loire n'est pas isolé. À titre d'exemple, dans la Loire-Atlantique voisine, le FN progresse de 1,88 point, mais passe à Nantes de 10,09% à 13,19% (+3,1 points).

Les cantonales marquent donc l'émergence d'un nouveau modèle d'expansion frontiste. Le parti, désormais capable de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions cantonales, réussit à faire de ce mode de scrutin l'occasion d'une implantation plus homogène. Légèrement pénalisé par l'absence d'un leader charismatique dans les zones où il est déjà fort, il effectue un rattrapage dans ses zones de faiblesses. Présenter des candidats à la notoriété plus limitée et locale lui réussirait donc, dans une certaine mesure, dans les territoires où l'image nationale du parti et de ses dirigeants fonctionnait jusqu'en 2014 comme un repoussoir.

Modèle d'expansion 1 : vers une implantation territoriale plus homogène
(l'évolution du vote FN des européennes aux cantonales)



2. 4. Les régionales : retour au modèle d'expansion territorialement polarisé d'avant les départementales

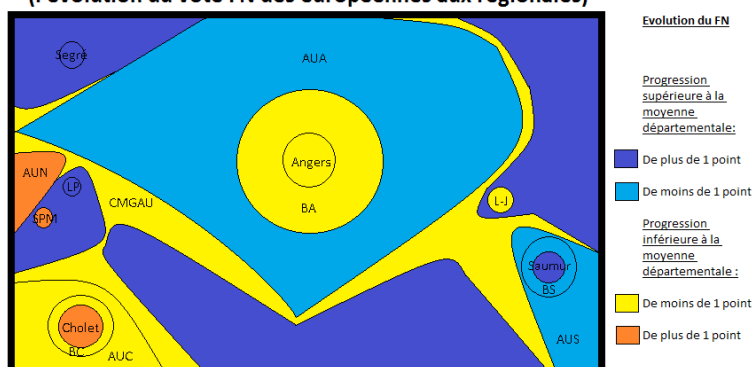
Neuf mois encore, et les régionales de décembre 2015 livrent des résultats au vu desquels les élections départementales auraient aussi bien pu ne pas avoir lieu. Les deux caractéristiques habituelles de l'extrême-droite en Maine-et-Loire s'y retrouvent inchangées, et voire amplifiées par rapport à décembre 2014. Les progrès du FN, de nouveau, le tiennent à distance constante voire croissante de la moyenne nationale (5,62 points d'écart). Et à l'intérieur du département, les agglomérations d'Angers et Cholet, ainsi que l'aire urbaine de Cholet, retrouvent leur situation de poches de résistance au FN.

Il faut bien insister sur le fait que ces tendances ne sont pas calculées par rapport aux départementales, mais bien par rapport aux élections européennes. En d'autres termes, alors qu'Angers, Cholet et leur banlieue ont connu aux cantonales de mars des progressions du FN qui, pour la première fois, les ont rapprochées de la moyenne nationale, elles ont repris en décembre, comme si rien ne s'était passé, leur divergence de long terme par rapport à cette même moyenne. La ville d'Angers connaît désormais un FN à un niveau de 12,91 points inférieur à la moyenne nationale (contre 12,05 points en juin 2014).

Dans le même ordre d'esprit, le saumurois, l'aire urbaine angevine étendue et le reste du département reprennent leur tendance à une croissance accélérée du vote frontiste. À titre d'exemple de nouveau, le reste du département (hors pôles et aires urbaines) accordait en 2014 22,66% des voix au FN, soit un retard d'encre 2,19 points sur la moyenne nationale. Aux régionales, le rattrapage est achevé, avec 27,78% (0,05 point de plus que la moyenne nationale). L'aire urbaine de Saumur évolue quant à elle vers une situation de fief frontiste (34,21% pour la partie hors pôle urbain).

Une nouvelle fois, il existe quelques variations statistiques atypiques, comme Saint-Pierre-Montlimart ou Longué-Jumelles (où le FN plafonne, mais à un niveau supérieur au tiers des voix). Elles ne remettent cependant pas en cause la globalité du modèle d'expansion observable. Il faut au contraire aussi insister sur le fait que les évolutions intervenues entre juin 2014 et décembre 2015, à l'exception de ces variations, sont particulièrement homogènes et d'une intensité modeste, qui, sur un intervalle de temps court (18 mois), confirment non seulement le sens mais également le rythme de la tendance observable depuis 2002.

**Modèle d'expansion 2 : l'accentuation des clivages territoriaux
(l'évolution du vote FN des européennes aux régionales)**



2. 5. Et demain : ces modèles d'expansion peuvent-ils se cumuler ?

Pas plus que lors des départementales le cas du Maine-et-Loire n'est pas isolé. Deux exemples peuvent en témoigner. Le cas de la Loire-Atlantique voisine et de la métropole régionale de Nantes est parlant : dans un département où le poids relatif du grand centre urbain est nettement supérieur à celui d'Angers dans le Maine-et-Loire, la divergence avec la moyenne nationale s'accroît. Avec 17,75% des voix lors des régionales, le FN établit un écart record de 9,98 points avec la moyenne nationale. Le score de l'extrême-droite dans la ville de Nantes, qui semblait en rattrapage en mars, est en décembre un des principaux moteurs de cette divergence à la baisse (16,64 points d'écart à la moyenne nationale).

Dans d'autres régions très différentes, y compris des fiefs du FN, des tendances statistiques peuvent aller, au moins partiellement, dans le même sens. Par exemple, en Provence-Alpes-Côte-D'azur, la ville d'Aix-en-Provence est l'une des rares dont le comportement électoral peut être assimilé à la réticence au FN des métropoles du reste du pays. En 2014, le FN y avait fait 20,45%. En 2015, le FN y atteint 24,13% aux cantonales, se rapprochant d'une moyenne départementale de 33,51%, qui n'a elle progressé que d'un point. Aux régionales, le FN monte encore à 27,41%. Malgré la hausse, il y a en réalité de nouveau une nette divergence à la baisse avec la moyenne départementale qui a bondi à 39,87%.

Il est difficile de tirer de ces développements des conclusions définitives, moins encore des prédictions pour 2017 ou à plus long terme. La prudence, dans un paysage politique volatile où l'offre électorale n'est pas encore définitivement stabilisée, est de prendre ces données pour ce qu'elles sont : une sorte de laboratoire offert aux politologues, au prisme des élections bien distinctes qui ont fait l'actualité de l'année 2015. Une certitude cependant :

dans cette période de forte croissance de l'extrême-droite, celle-ci a désormais recours à plusieurs outils de renforcement de son implantation et de son influence.

La croissance nette de son score entre les européennes et les régionales, dans un contexte de participation en hausse, montre que la montée du FN, même si elle devait rester fondée sur les clivages territoriaux qui lui rendent la pénétration des métropoles difficiles, a encore du potentiel. L'hypothèse d'une nouvelle candidature de Marine Le Pen en 2017 peut de nouveau exploiter cette voie, quitte à accentuer la fracture entre régions fidélisées et régions réticentes, centres urbains réfractaires et périphéries conquises.

Mais le maintien du FN aux sommets aux cantonales, fondé sur l'investissement de milliers de candidats de terrain, indique l'existence d'un potentiel d'homogénéisation de la couverture territoriale du parti, capable d'éroder le rejet dont il fait encore l'objet dans ses zones de faiblesse. Petit à petit, l'extrême-droite, par ses conseillers régionaux, municipaux et départementaux, tisse un réseau. Très loin d'approcher la puissance de ceux des partis de gouvernement, il constitue incontestablement une ressource nouvelle.

La séquence électorale de 2017, entre présidentielle et législatives, sera l'occasion de mesurer la robustesse de ces deux modèles d'expansion. Elle constituera également un autre test qui devrait inquiéter tous ceux qui combattent le FN : celui-ci sera-t-il, à l'avenir, en mesure de jouer sur les deux tableaux pour optimiser ses chances à toutes les élections ? Dans le cas, encore probable, d'une défaite de Marine Le Pen à l'élection présidentielle, l'existence et la taille d'un groupe parlementaire frontiste en juin 2017 en dépend largement.

Mais il y a plus important. En février 2016, commentant la défaite du parti au second tour des régionales, le journal Le Monde annonçait que « l'essor du FN se heurte à un plafond de verre »². Est-on bien sûr qu'il n'a pas déjà en main les ingrédients pour le pulvériser à moyen terme ?

En France comme dans le reste de l'Europe, ces questions se posent de manière pressante. Les interprétations partielles ou à l'emporte-pièce ne peuvent suffire. L'extrême-droite, désormais à la conquête du pouvoir, avance dans la démultiplication de ses atouts pour séduire des publics divers et complémentaires. Leur analyse comparée, pour les stratégies territoriales comme pour les discours, est un champ de recherche qui doit être pris au sérieux.

Think tank européen de gauche, EuroCité se donne pour but de contribuer au développement d'une vision et d'un programme progressistes pour l'Europe, par le biais de publications de qualité et d'évènements fédérateurs. EuroCité se veut un laboratoire du militantisme européen et un incubateur d'idées pluri-national, novateur et dynamique.

²http://www.lemonde.fr/politique/article/2016/02/05/l-essor-du-fn-se-heurte-a-un-plafond-de-verre_4859821_823448.html